

Conseil scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules

RECOMMANDATION

Nomination du directeur de l'IN2P3

Les instances du Comité national adossées à l'IN2P3, à savoir la section 01 et le conseil scientifique d'institut, expriment leur inquiétude quant aux difficultés rencontrées lors du processus de nomination du prochain directeur de l'IN2P3.

La section et le conseil scientifique reconnaissent les prérogatives de la présidence du CNRS pour la nomination du directeur de l'institut. Ils tiennent néanmoins à exprimer l'attachement de la communauté à ce que le nouveau directeur possède une connaissance approfondie des principaux domaines et enjeux scientifiques de l'IN2P3. Ceci est une condition nécessaire pour assurer le rôle de l'institut dans le développement de la physique fondamentale, de ses applications et de ses interfaces au sein du CNRS et au-delà. Une reconnaissance scientifique au niveau international est également indispensable pour porter les grands projets de l'institut et du CNRS dans les instances de pilotage au niveau mondial.

Ces conditions nous paraissent indispensables pour que la communauté se reconnaisse dans la nouvelle direction de l'IN2P3 et accompagne son action.

M. Bertram BLANK
Président du CS IN2P3

Recommandation adoptée le 2 octobre 2015
19 oui - 0 non - 2 abstention / 21 votants

Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- M. Jacques Martino, Directeur de l'IN2P3